Assistant de Vie aux Familles – Titre Professionnel (TP ADVF)

Suivez la **formation Assistant de vie aux familles.**
Le métier d'assistant(e) de vie aux familles consiste à **répondre à une fragilité, à un état de dépendance**, temporaire ou permanent, dû à l'âge, la maladie, un accident ou un handicap. Il (elle) apporte **une aide aux personnes dépendantes,** enfants ou adultes, dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

L'assistant(e) de vie exerce son activité **au domicile des personnes** qu'il (elle) accompagne.

Objectifs

À l'issue de la **formation assistant de vie aux familles**, l'apprenant devra être en capacité :

- d'**entretenir le logement** et le linge d'un particulier ;
- d'**accompagner la personne** dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets ;
- D'assurer le **relai du parent** dans la garde de l'enfant à domicile.

Public concerné et pré-requis

- Hommes ou femmes, demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans un parcours de validation professionnelle dans l'aide à la personne ; en particulier, l'accompagnement de personnes dépendantes en raison de l'âge ou d'un handicap.
- Les candidats doivent avoir déposé leur dossier d'inscription et être admissible à l'issue des épreuves de positionnement.
- Ils doivent aussi disposer d'un financement de la formation.

Programme

La formation assistant(e) de vie aux familles est organisée autour de 3 Certificats de Compétences Professionnels ou CCP. Chaque CCP donne lieu à une certification indépendante et permet une capitalisation pour obtenir le titre dans sa globalité.

- CCP 1 : **Entretenir le logement et le linge** d'un particulier. Il s'agit d'apprendre les techniques et geste professionnels appropriés, dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.
- CCP 2 : **Accompagner la personne dans les actes essentiels** du quotidien. Ce CCP prépare à l'aide à l'autonomie des personnes accompagnées dans leur vie quotidienne : repas, toilette…

- CCP 3 : **Relayer les parents** dans la prise en charges de leur enfant à domicile.

Votre intervenant

La formation Assistant(e) de vie aux familles est assurée par des formateurs issus du monde professionnel.

Notre démarche

L'apport théorique est complété par des stages d'immersion au sein de structures d'aide à domicile.

- Une pédagogie active et participative
- Des mises en situation professionnelle et des analyses de pratiques
- Un accompagnement et un suivi individualisés.

En savoir plus

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Secteur de l'aide à domicile et des services à la personne :

- Assistant(e) de vie aux familles à domicile.
- Aide à domicile auprès de personnes âgées ou en situation de handicap.
- Auxiliaire de vie sociale (selon structures et conventions).

Secteur médico-social :

- Intervenant(e) à domicile pour des services d'aide et d'accompagnement (SAAD, SSIAD).
- Agent(e) d'accompagnement dans des structures d'hébergement ou d'accueil (résidences services, foyers).

Secteur de la petite enfance (au domicile des familles) :

- Garde d'enfants à domicile.
- Intervenant(e) familial(e) auprès de familles avec jeunes enfants.

Il est possible de valider un ou des blocs de compétences. Nous consulter.

Il existe des équivalences et passerelles avec d'autres certifications.

Après obtention du titre ADVF, vous pouvez envisager un parcours de formation complémentaire, par exemple :

- aide-soignant
- accompagnant Educatif et social

Taux d'insertion en emploi : à retrouver sur INSERJEUNES

Certification

- Code RNCP : 36004
- Libellé :TP Assistant de vie aux familles
- Certificateur : Ministère chargé de la solidarité
- Date d'enregistrement de la certification : 04/11/2021

Evaluation

- Des évaluations au terme de chaque CCP.
- Une évaluation finale sur plateau technique.
- Un entretien avec un jury professionnel.

La validation de chaque CCP se fait séparément et se conclut par un entretien final.

Pourquoi choisir IFP Atlantique ?

Aucune session réalisée en 2025. Les résultats de la prochaine session seront affichés à la fin du 1er semestre 2027.

FORMATION INITIALE

Durée : Formation en alternance avec de la formation théorique en centre (378h) et des périodes en entreprises (9 semaines minimum).

Tarif : Le tarif est établi individuellement, et tient compte de l'individualisation des parcours, du statut du candidat ainsi que des éventuelles prises en charge par des

financeurs. Nous contacter pour élaborer le dossier financier. Pour information, le coût d'un parcours complet s'élève à 5107,20 €

Jonzac

Date(s) :

Du 16 mars 2026 au 15 mars 2027

Melle

Date(s) :

Planification en cours

Niort

Date(s) :

Du 18 mai au 7 septembre 2026

Périgny

Date(s) :

Du 18 mai au 7 septembre 2026

Demande de contact
Pré-inscription

Dernière modification le 18 août 2026 à 10h11

IFP ATLANTIQUE
Rond-Point de la République, 17 180 PERIGNY
05 46 50 52 80
contact@ifpatlantique.fr